

Avis de constitution

SOCIETE « MAXIVA SERVICES »

Siège ABIDJAN COCODY ANGRE LA CITE EN FACE DU
COMPLEXE SPORTIF, Lot 494, Ilot 152

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 10/02/2025, et enregistrés au CEPICI le 27/02/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « MAXIVA SERVICES »

Objet : Bâtiments et travaux publics (BTP) ;
- Travaux d'électrification ;
- Génie rural ;
- Equipements mobiliers et techniques ;
- Equipements informatiques et accessoires ;
- Fournitures et matériels de bureau ;
- Import-Export ;
- Prestation de services diverses.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN COCODY ANGRE LA CITE EN FACE DU
COMPLEXE SPORTIF, Lot 494, Ilot 152

Dirigeant(s) M KOUADJANE EPSE ATTA AKOUA LYDIE
(GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B13-02980 du 18/03/2025 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°17234/GTCA/RC/2025 du 18/03/2025

